

L'honorable M. LAIRD: Le Gouvernement a-t-il dénoncé les traités avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et a-t-il essayé de diminuer l'importation de beurre?

L'honorable M. FORKE: Le beurre se vend 19 c. la livre à Winnipeg.

L'honorable M. LAIRD: L'honorable sénateur affirme que le Gouvernement n'aurait rien accompli pour venir en aide aux cultivateurs de l'Ouest. Qu'il me permette de lui rappeler ce que l'administration a accompli au sujet du beurre de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

L'honorable M. FORKE: Mais à Winnipeg le beurre se vend aujourd'hui 19 c. la livre.

L'honorable M. LAIRD: Et l'honorable représentant sait que les entrepôts canadiens renferment aujourd'hui des millions de livres de beurre de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

L'honorable M. FORKE: Je ne le pense pas.

L'honorable M. LAIRD: Les chiffres indiquent qu'à l'heure actuelle il y a au Canada 30 millions de livres de beurre.

L'honorable M. FORKE: Je ne pense pas qu'en ce moment la concurrence du beurre australien préoccupe beaucoup les cultivateurs.

L'honorable M. SCHAFFNER: L'honorable monsieur me permettra-t-il une question?

L'honorable M. FORKE: Certainement.

L'honorable M. SCHAFFNER: L'honorable monsieur sait-il que depuis que le présent Gouvernement a imposé une taxe de 8c. la livre sur le beurre de la Nouvelle-Zélande, l'industrie laitière a augmenté de 60 p. 100 en Alberta?

L'honorable M. TANNER: Il n'en a jamais entendu parler.

L'honorable M. SCHAFFNER: Il n'en a jamais entendu parler, mais ce n'en est pas moins un fait. Le Gouvernement n'accomplissait-il rien pour l'Ouest canadien lorsqu'il a contribué à augmenter de 60 p. 100 les produits laitiers de l'Alberta?

Le très honorable M. GRAHAM: Mais le prix n'a pas augmenté, et c'est le prix qui importe.

L'honorable M. FORKE: Lorsque le blé se vend 60 cents le boisseau et qu'il est impossible de vendre l'orge, le cultivateur qui a quelques vaches tentera de produire du beurre, s'il le peut. Chaque fois que le prix du blé baisse sensiblement, il se produit toujours une augmentation notable dans les produits laitiers.

Mais je puis assurer l'honorable sénateur de Boissevain (l'honorable M. Schaffner) que si les cultivateurs se livrent à l'industrie laitière, c'est qu'ils n'ont pas d'autre issue pour obtenir de l'argent. S'il m'est permis de parler d'une conversation avec un parent, je puis dire que récemment, causant chez moi avec mon beau-frère, celui-ci me dit qu'il avait vingt-cinq vaches et il ajouta: "Je me demande ce que nous aurions bien pu faire sans nos vaches laitières". Mes honorables collègues sont très loin de la vérité s'ils croient un seul instant que le droit imposé sur le beurre et les œufs va aider le cultivateur.

L'honorable M. SCHAFFNER: Cette aide s'est déjà fait sentir.

L'honorable M. FORKE: Je n'en ai vu aucun indice.

L'honorable M. SCHAFFNER: L'honorable monsieur a bien pu ne pas le voir, mais le fait n'en est pas moins réel, et l'honorable sénateur ne veut simplement pas le constater.

L'honorable M. LAIRD: "Il n'y a de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir".

L'honorable M. FORKE: Je pense que je suis tout aussi bien renseigné sur les conditions agricoles de l'Ouest que tout autre de mes collègues.

L'honorable M. SCHAFFNER: Mais pas plus.

L'honorable M. FORKE: Pas plus, mais pas moins.

L'honorable M. GILLIS: L'honorable monsieur me permet-il une question? Il vient d'affirmer que les cultivateurs considéraient comme une giffe certaines actions du Gouvernement. Daignera-t-il nous apprendre quelles sont ces actions?

L'honorable M. FORKE: C'est mon opinion.

L'honorable M. GILLIS: L'honorable sénateur a fait une déclaration qu'il devrait assurément justifier.

L'honorable M. FORKE: Si les cultivateurs de l'Ouest canadien pensent que le Gouvernement les a aidés, tant mieux pour le Gouvernement. S'ils pensent le contraire, le Gouvernement n'a plus raison. Mais il sera difficile de convaincre un cultivateur de l'Ouest que son marché de blé a été amélioré par quelque action exercée à la récente Conférence économique tenue en Grande-Bretagne.

L'honorable M. LAIRD: Certainement. Nul n'émettrait une pareille idée.

L'honorable M. FORKE: Dans la petite ville où je demeure, les œufs se vendent 15